

# FSU

# SNPES-PJJ

## Syndicat National des Personnels de l'Education et du social

### REGION ILE DE FRANCE ET OUTRE MER

Paris le, 15 décembre 2009

#### Adresse des représentants SNPES PJJ FSU au CTPIR Ile de France et Outre Mer

Un CTPIR IDF-OM était convoquée les 14 et 15 décembre 2009 concernant la formation et les restructurations des services.

Avant l'ouverture de celui-ci, le SNPES PJJ FSU a soutenu l'action d'une délégation des personnels d'Ile de France issue de l'assemblée générale du 10 décembre 2009, qui s'était saisie de l'occasion de ce CTPIR pour porter à la connaissance de la direction interrégionale les revendications suivantes : Retrait de la circulaire d'activités de jour et maintien des services d'insertion existants avec les moyens nécessaires.

Ne prenant pas la mesure du mécontentement des personnels qui se sont déplacés, le directeur interrégional est resté dans la réfutation systématique des arguments portés par les agents, en y opposant la satisfaction de certains départements et de leurs personnels. De plus, il a nié la fermeture de services d'insertion. Les personnels de l'UEAJ Fontaine la Reine à Melun apprécieront ce point de vue au regard de la forme prise (vote pour la fermeture à l'unanimité du CTPD 77 qui a été boycotté par le SNPES PJJ FSU 77).

Peut-on accepter qu'à chaque divergence d'opinion, le directeur interrégional puisse en faire une affaire personnelle, empêchant par là tout débat ? Il balaye par son attitude toutes possibilités de dialogue social constructif et élaboré.

Non content de son positionnement tissé de mauvaise foi, il perd son calme à la lecture de la déclaration préliminaire des délégués expliquant la position de boycott du SNPES et interpelle violemment tous personnels intervenant en soutien.

Par ailleurs, il nous convoque de nouveau pour le CTPIR dans les deux jours, sans accéder à aucune de nos demandes en :

- récusant toujours nos 4 experts, dont 2 sur la question des restructurations des services administratifs déjà entamées en 2009, 1 membre de l'AFMJF (Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille) expert sur les conséquences de la restructuration des services éducatifs et 1 psychologue venu témoigner sur le nouveau dispositif existant en IDF en matière d'hébergement diversifié ;
- refusant la modification partiel de l'ordre du jour qui aurait permis d'aborder la question des restructurations à venir dans les départements d'outre mer ;
- s'opposant à la transmission des documents relatifs aux projets de restructurations pour l'exercice 2010 et l'actualisation des documents préparatoires non datés et obsolètes.

Le SNPES reste encore malgré ce contexte de blocage de l'administration un syndicat de revendications et de propositions et dans ce sens, il a diffusé dans tous les services et auprès des partenaires, les propositions d'avis sur lesquelles nous aurions pu débattre lors de ce CTPIR. Nous lançons dès ce jour, un appel pour l'organisation d'un CTPIR « Off » avec l'ensemble des personnels et des partenaires. L'administration ne veut pas débattre des conséquences de ses restructurations, nous le ferons sans elle.

Devant ce mépris, nous **décidons de maintenir notre position de ne pas siéger** les 16 et 17 décembre 2009, laissons la direction interrégionale entériner les décisions qu'elle a déjà prises et refusons de cautionner cette mascarade.